



SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 ac-reims@se-uns-a.org
<http://sections.se-uns-a.org/reims/>



Reims, le 10 février 2011

Monsieur le Recteur,

La réforme de la série STI devenue STI2D est source de nombreuses interrogations voire d'inquiétude de la part de nos collègues, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de formation.

Nous avons eu connaissance de la lettre qui vous a été adressée par la Directrice Générale des Ressources Humaines en date du 26 janvier 2011 à ce sujet.

Dans cette lettre, Madame la DGRH porte à votre connaissance des dispositifs qui « méritent d'être (...) partagés » et qui recourent largement les préoccupations du SE-UNSA :

- en matière de transparence et d'information des collègues sur les modalités du plan de formation et sur les possibilités de reconversion ;
- en matière de gestion de la carte scolaire avec en particulier la possibilité de maintenir les collègues en surnombre dans les établissements plutôt que des les affecter sur les ZR ;
- en matière de dialogue social, conformément aux engagements pris devant le Conseil Supérieur de l'Education sur l'information régulière des organisations syndicales.

Pour le SE-UNSA, le respect de ces préconisations est indispensable au bon déroulement du plan de formation lié à la mise en place de la réforme STI2D. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous donner l'assurance que les démarches proposées seront mises en œuvre dans notre académie et que vous réunirez un groupe de travail avec les organisations syndicales pour les tenir informées de l'état d'avancement de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mon attachement au service public d'éducation.

Le Secrétaire académique du SE-UNSA

Jean-Michel ALAVOINE